

PATRICK SOUSSANA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles

ASSOCIATION ARIANA

**15, rue Hélène
75017- PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019



Association ARIANA

**15, rue Hélène
75017- PARIS**

Au conseil d'administration,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARIANA relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Soisy Sous Montmorency, le 20 octobre 2020



P. SOUSSANA

Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	250	234	16	66	50	76.05
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	27 900	13 897	14 003	27 900	13 897	49.81
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	41 565	36 693	4 872	11 624	6 752	58.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	198		198	198			
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 174		2 174	2 174			
Total II	72 087	50 824	21 263	41 962	20 699	49.33	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	164 560	103 500	61 060	65 829	4 769	7.25
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 116		64 116	18 992	45 124	237.59
	Autres créances	65 302		65 302	135 023	69 721	51.64
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	26 621		26 621	14 561	12 060	82.83	
Charges constatées d'avance (3)	281		281	1 052	771	73.28	
Total III	320 881	103 500	217 381	235 458	18 077	7.68	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	392 968	154 324	238 644	277 419	38 776	13.98	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 174

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000		30 000				
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves							
	Report à nouveau	61 507		49 581		11 926	24.05	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 266		11 926		2 660	22.30	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées							
	Total I	100 774		91 507		9 266	10.13	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	23 000		23 000				
Total III		23 000		23 000				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	30 280		38 089		7 809	20.50	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	35 397 41 741		66 924 28 616		31 526 13 125	47.11 45.87	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			29 283		29 283	100.00	
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	7 452				7 452	
	Total IV		114 870		162 912		48 042	29.49
	Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		238 644		277 419		38 776	13.98	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

92 524

132 651

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				400		400	100.00
Production vendue de biens	47 902		47 902	40 669		7 233	17.79
Production vendue de services	103 455		103 455	54 380		49 075	90.24
Chiffre d'affaires NET	151 357		151 357	95 449		55 908	58.57
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			258 537	301 000		42 463	14.11
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				4 269		4 269	100.00
Autres produits			85	317		232	73.21
Total des Produits d'exploitation (I)			409 979	401 036		8 943	2.23
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				5 914		5 914	100.00
Variation de stock (marchandises)			4 769	1 295		3 475	268.33
Achats de matières premières et autres approvisionnements			100			100	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			233 884	223 871		10 013	4.47
Impôts, taxes et versements assimilés			3 063	2 260		803	35.53
Salaires et traitements			98 422	87 731		10 691	12.19
Charges sociales			36 110	50 876		14 767	29.02
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 616	7 333		283	3.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			13 897			13 897	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1			1	
Total des Charges d'exploitation (II)			397 662	379 280		18 382	4.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			12 317	21 756		9 439	43.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		2		2		
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2		2		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 045		5 329	4 285	80.40
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 045		5 329	4 285	80.40
2. Résultat financier (V-VI)		1 043		5 327	4 285	80.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		11 274		16 428	5 154	31.37
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1		1	1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		23 000		23 000	23 000	
Total VII		23 001		23 001	23 001	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		75		75	75	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		286		286	286	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		23 000		3 000	20 000	666.67
Total VIII		23 361		3 000	20 361	678.70
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		360		3 000	2 640	88.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 648		1 502	146	9.72
Total des produits (I+III+V+VII)		432 982		401 038	31 944	7.97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		423 716		389 112	34 604	8.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		9 266		11 926	2 660	22.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ROUSSEAU CONSULTING ET ASSOCIES

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 238 643.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégagant un excédent de 9 266.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 150		
Matériel de transport	27 194		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 686		1 101
TOTAL	44 879		1 101
Autres titres immobilisés	198		
Prêts, autres immobilisations financières	2 174		
TOTAL	2 372		
TOTAL GENERAL	75 401		1 101

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			28 150	28 150
Matériel de transport			27 194	27 194
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 415	14 371	14 371
TOTAL		4 415	41 565	41 565
Autres titres immobilisés			198	198
Prêts, autres immobilisations financières			2 174	2 174
TOTAL			2 372	2 372
TOTAL GENERAL		4 415	72 087	72 087

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	184	50		234
Matériel de transport	19 157	5 439		24 596
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 098	2 127	4 129	12 097
TOTAL	33 256	7 566	4 129	36 693
TOTAL GENERAL	33 440	7 616	4 129	36 927

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	50				
Matériel de transport	5 439				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 671	456			
TOTAL	7 110	456			
TOTAL GENERAL	7 160	456			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	23 000	23 000	23 000		23 000
TOTAL	23 000	23 000	23 000		23 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		13 897			13 897
Sur stocks et en cours	103 500				103 500
TOTAL	103 500	13 897			117 397
TOTAL GENERAL	126 500	36 897	23 000		140 397
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		13 897	23 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 174	2 174	
Autres créances clients	64 116	64 116	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 000	3 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 949	9 949	
Divers état et autres collectivités publiques	51 080	51 080	
Débiteurs divers	1 273	1 273	
Charges constatées d'avance	281	281	
TOTAL	131 873	131 873	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19	19		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	30 261	7 915	22 346	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 397	35 397		
Personnel et comptes rattachés	8 203	8 203		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 899	21 899		
Impôts sur les bénéfices	1 648	1 648		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 735	7 735		
Autres impôts taxes et assimilés	2 256	2 256		
Produits constatés d'avance	7 452	7 452		
TOTAL	114 870	92 524	22 346	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 805			

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 928
Dettes fiscales et sociales	3 221
Total	8 168

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	281
Total	281
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 452
Total	7 452